





C'est en rentrant chez moi que je l'ai revu; on me l'avait ramené, mais fort endommagé. Walker: C'est un détail. Le fait, le voici. Mon ami et moi, nous cherchions un cab. Nous avons aperçu celui...

M. Beadon: C'est une conduite dégoûtante. Vous auriez pu être poursuivis pour vol d'un cab. Vous êtes passibles d'une forte amende. Walker: C'est un détail. (On rit.) L'espère que vous serez ébloui par nous.

M. Beadon: Je vous condamne à 40 shillings d'amende pour avoir indûment conduit un cab, et M. Brown à 5 shillings pour s'être enivré.

Walker: C'est encore un détail (nouveaux rires), quoique ce soit moi qui avais bu, et que Brown ait conduit la voiture. Mais c'est un simple détail. — Voici le montant des deux amendes.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Paris, le 26 septembre 1860.

Ordonnance concernant l'ouverture et la police du marché au détail des viandes de boucherie, transféré dans le pavillon n° 3 des Halles centrales. Paris, le 26 septembre 1860.

V. Il est expressément défendu aux titulaires des étaux, de les vendre, sous-louer, prêter ou échanger, et d'en trafiquer, de quelque manière que ce soit, sous peine d'être exclus des marchés de Paris.

Toute personne ayant participé à l'occupation irrégulière des places sera passible de la même exclusion.

VI. Il est interdit aux titulaires de former aucune association pour la vente de leurs marchandises.

VII. Toute place qui, sans motif légitime, cessera pendant huit jours consécutifs d'être approvisionnée, ou qui ne sera point occupée par son titulaire, sera déclarée vacante, et il en sera disposé conformément aux règlements.

VIII. La jouissance des places sur le marché de la viande en détail est incompatible avec l'exploitation de boutiques en ville et avec l'exercice du commerce de la boucherie en dehors du marché par les titulaires ou leurs conjoints.

IX. Les titulaires d'étaux sont tenus de déposer, chaque jour, au bureau de l'inspecteur du marché, une note indiquant la quantité, l'espèce et la provenance des viandes constituant l'approvisionnement de leur place.

X. Ils ne pourront employer sur le marché aucun individu s'il n'est porteur d'un livret.

Le jour même de l'entrée d'une personne à leur service, ils devront en consigner la date sur son livret qu'ils remettront aussitôt entre les mains de l'inspecteur du marché.

XI. Chaque étal devra être pourvu de balances et de la série de poids nécessaires au commerce des viandes.

XII. Les marchandises exposées en vente devront être fraîches et de bonne qualité.

Toute fraude envers le public, sur le poids, la nature ou la qualité des viandes, sera poursuivie conformément aux lois, sans préjudice des peines administratives.

XIII. Il est défendu aux titulaires de places et à leurs étaliers de crier le prix de la marchandise et d'appeler ou arrêter le public.

XIV. Les étaux ne devront, sous aucun prétexte, faire saillie sur les voies de circulation, et les viandes seront disposées de telle sorte que l'entrée de chaque place reste complètement libre.

XV. Il est défendu aux titulaires, ainsi qu'aux personnes à leur service, de stationner dans les passages, d'y déposer quelque objet que ce soit, et d'y jeter des pailles ou débris quelconques.

XVI. Les places seront tenues dans un état constant de propreté, ainsi que les ressers établies dans le sous-bassement du marché. Toutes les fois qu'il sera jugé nécessaire, et à la première réquisition qui leur en sera faite, les occupants seront tenus de les laver à grande eau, et, lorsqu'il y aura lieu, avec une solution de chlorure de chaux ou d'oxyde de sodium.

XVII. Défense est faite aux placiers d'éplucher le suif dans leurs étaux et de l'y conserver. Cet épluchage ne pourra s'effectuer que dans les ressers établies dans le sous-bassement du pavillon.

XVIII. Il est interdit aux titulaires, ainsi qu'aux personnes qu'ils emploient, d'amener dans le marché des chiens, même tenus à l'attache et muselés.

XIX. Il est défendu de fumer dans le marché, d'y faire du feu et de laisser pendant la nuit des charbonniers dans les places, lors même que le feu en serait éteint.

Il est interdit de troubler la tranquillité par des cris, des chants ou bruits quelconques, ainsi que d'écrire ou de crayonner tant sur les murs du pavillon que sur les boisées séparant les places.

XX. Il est expressément défendu de modifier la disposition des places et de faire aucun retranchement ou addition au mobilier dont elles sont garnies.

XXI. Les règlements concernant les marchés, notamment ceux des 11 juin 1829 et 1er avril 1832, sont applicables au marché de la viande en détail.

XXII. La police et la tenue des ressers du pavillon n° 3 seront réglées par l'ordonnance de police du 20 octobre 1857.

XXIII. Les contraventions aux dispositions qui précèdent seront constatées par des procès-verbaux ou rapports qui nous seront transmis, et poursuivies conformément aux lois et règlements, sans préjudice des mesures administratives.

XXIV. La présente ordonnance sera imprimée et affichée. Ampliation en sera adressée à M. le sénateur, préfet de la Seine.

Le chef de la police municipale et les officiers de paix, les commissaires de police, notamment celui du quartier des Halles, l'inspecteur-général des halles et marchés, et les autres préposés de la préfecture de police, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Le préfet de police, BOITTELLE.

Par le préfet de police: Le secrétaire-général, G. JARRY.

Bourse de Paris du 29 Septembre 1860.

Table with 4 columns: Instrument, An comptant, Der. c., Plus haut, Plus bas, Der. cours. Includes items like 3 0/0, 4 1/2, Banque de France, etc.

ACTIONS.

Table with 2 columns: Instrument, Der. cours, comptant. Includes items like Crédit foncier, Crédit mobilier, Comptoir d'escompte, etc.

AVIS. VENTES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES. TABLE MODIFIÉ. 1 FRANC la ligne. (en répétant l'insertion trois fois au moins).

L'ALMANACH des SALONS illustré, pour l'année 1861. COLD CREAM Ses propriétés onctueuses lui assurent une action efficace sur le tissu de la peau.

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR. ORFÈVRE CHRISTOFLE. ARGENTÉE ET DORÉE par les procédés électro-chimiques. PAVILLON DE HANOVRE.

Table with 3 columns: Location, Dern. cours, comptant, Dern. cours, comptant. Includes items like Omnibus de Paris, Paris à Lyon, Paris à Strasbourg, etc.

CIRQUE DE L'IMPÉRATRICE. — Tous les soirs, expériences de l'Homme incombustible dans une cage de feu.

Au théâtre Robert-Houdin, les séances merveilleuses que l'enchantement Hamilton donne en ce moment à ses nombreux admirateurs.

SPECTACLES DU 30 SEPTEMBRE.

OPÉRA. — Robert-le-Diable. FRANÇAIS. — Adrienne Lecouvreur, l'Avare. OPÉRA-COMIQUE. — Le Caid, le Docteur Mirobolan.

AVIS. VENTES MOBILIÈRES. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Le 30 septembre. A Paris, rue de Paris, 95.

TABLEAUX ANCIENS à vendre, après décès, entre autres: UNE ÉRIGONE DE GUIDE un Rembrandt, un Véronèse un CHRIST DE LEBRUN.

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR. ORFÈVRE CHRISTOFLE. ARGENTÉE ET DORÉE par les procédés électro-chimiques. PAVILLON DE HANOVRE.

AVIS. VENTES MOBILIÈRES. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Le 30 septembre. A Paris, rue de Paris, 95.

SOCIÉTÉS. cheminée à la prussienne, etc. Aux Champs-Élysées, 7010—Comptoir, fasses, liqueurs, choppes, tables, chaises, etc.

TRIBUNAL DE COMMERCE. AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal commercial la copie de la comptabilité de leur débiteur.

# AU COIN DE RUE

RUE MONTESQUIEU, 8

**MAGASIN DE NOUVEAUTÉS**

48, RUE DES BONS-ENFANTS

Dont l'organisation exceptionnelle a pour but de **VENDRE le MEILLEUR MARCHÉ de TOUT PARIS**

Dans un *bref délai*, les marchandises anglaises feront une sérieuse concurrence à l'industrie nationale.

Or, — les tissus anglais seront-ils *plus beaux*, — de meilleur goût et à meilleur marché que les tissus français? — L'initiative du **Coin de Rue** est connue. — Voici sa réponse :

## LUNDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE, PREMIÈRE MISE EN VENTE

De la totalité des Articles d'Automne et d'Hiver (comprenant une immense série de Marchandises dites *Echantillons*) fabriqués par de nouveaux procédés, et destinés à fixer le public sur notre supériorité dans la spécialité de la Haute Nouveauté, et dont les prix produiront en France et en Angleterre une profonde sensation.

### APERÇU DE QUELQUES PRIX :

#### SOIERIES FANTAISIE

POMPADOUR fond noir, brodé à 3 et 4 couleurs, qualité magnifique, à . . . . .	4 fr. 75
TAFFETAS fond noir, 1 <sup>re</sup> qualité, avec brodé de couleur, petites dispositions, haute nouveauté de la Saison. (Cet article a été fabriqué pour être vendu 8 fr. 50).	5 75
Une affaire en <b>POULT DE SOIE</b> et <b>TAFFETAS</b> , largeur 70 c., fonds de toutes couleurs avec rayures de satin. (La qualité de cette affaire est d'une valeur réelle de 12 fr.), à . . . . .	7 90

#### ÉTOFFES NOUVELLES UNIES ET FANTAISIE

Un solde considérable de <b>PEPELINES</b> , garanties pure laine, à carreaux de 2 nuances, marron et noir, bleu et noir, etc., article de 7 fr., à . . . . .	2 95
2,000 pièces <b>VELOURS ÉPINGLE</b> , chaîne pure laine, dispositions très variées, étoffe vendue partout 6 fr. 50, à . . . . .	2 45
6,000 pièces <b>PEPELINE ANGLAISE</b> , grande largeur, petits chinés en soie et bouquets au Jacquart en toutes couleurs, article de 4 fr. 50, à . . . . .	1 95
Une affaire exceptionnelle de 5,000 pièces <b>PEPELINES DE LYON</b> , écossais nouveaux, 1 <sup>re</sup> qualité, valant 6 fr., à . . . . .	3 75
400 pièces <b>TARTANELLE</b> écossaise, tramée pure laine, qualité de 2 fr. 50, à . . . . .	1 45
3,000 pièces <b>INDIENNE D'ALSACE</b> , 1 <sup>re</sup> qualité, dessins Pompadour sur fond noir et fond marron, article de 1 fr. 75, à . . . . .	» 95
2,000 <b>ROBES</b> , à 3 volans, toutes nuances, en tarlatane frappée, dessins exclusivement nouveaux, la Robe, à . . . . .	3 75
300 pièces <b>REPS ALPAGA</b> uni, toute nuance, trame pure laine, article de 2 fr. 50, à . . . . .	1 10
300 pièces <b>VELOURS</b> laine cotelée, couleurs assorties, vendus partout 3 fr. 50, à . . . . .	1 95
400 pièces <b>ÉPINGLE UNIS</b> , laine et soie, toutes nuances, grande largeur, qualité de 4 fr., à . . . . .	2 25
Une nouvelle affaire exceptionnelle de <b>VERITABLE ALPAGA ANGLAIS</b> noir, tissu très brillant, pouvant remplacer la soie, à . . . . .	2 95

#### CHALES ET CONFECTIONS

600 <b>CHALES CACHÉMIRE</b> de Bombay, haute nouveauté et coloris, très variés, à . . . . .	21 »
500 <b>CHALES ROUGES</b> , coloris et disposition des Indes, qualité de 150 fr., à . . . . .	75 »
1,500 <b>CHALES LONGS</b> , tartan anglais, disposition moderne, article de 35 fr., à . . . . .	14 50
1,200 <b>CONFECTIONS</b> en drap éredon, double face, noir et marron, avec envers fourrure-alpaga formes paletots et burnous, bordé en soie, article de 60 fr., à . . . . .	25 »
Un magnifique <b>CHOIX DE MANTEAUX</b> riches, formes nouvelles, en drap fourrure-norvégienne, étoffe très brillante et très moelleuse, soutachés et liserés en taffetas toutes couleurs, d'une valeur de 100 fr., à . . . . .	59 »
600 <b>CONFECTIONS</b> de soie matelassée, noire et pointillée de couleur, entièrement doublées de soie et liserées taffetas, formes paletots, au lieu de 200 fr., à . . . . .	98 »

#### SOIERIES NOIRES

Une série très importante de <b>BAYADÈRES VELOUTINE</b> , très variées de dispositions, 1 <sup>re</sup> qualité, mise en vente, à . . . . .	3 fr. 25
Une série de très beau <b>TAFFETAS</b> noir anglais, 1 <sup>re</sup> qualité, à . . . . .	5 »
Une série de <b>MOIRES ANTIQUES</b> , 70 c. } beau noir anglais, très brillant,	7 30
Une série de <b>MOIRES FRANÇAISES</b> , 70 c. } 1 <sup>re</sup> qualité, à . . . . .	8 »

#### LINGERIE, BONNETERIE ET RUBANNERIE

4,000 <b>CHEMISES</b> pour Dames, en belle percale, à pièces et manches brodées, à . . . . .	3
600 <b>CAMISOLES</b> percale, avec cols et manches brodés, articles de 6 fr., à . . . . .	2
3,000 <b>JUPONS EMPIRE A QUEUE</b> , recouverts en étoffe de laine Mouzala, à . . . . .	5
400 pièces <b>TOILE DE BELFAST</b> (Irlande), garantie pur fil, largeur 2 mètres 30 pour draps sans couture, la paire par 7 mètres, à . . . . .	29
600 pièces <b>TOILE DE BAMBRIDGE</b> (Irlande), garanties pur fil, largeur 80 c., la pièce de 18 mètres (pour 6 chemises), à . . . . .	28
Un solde considérable de <b>SERVICES DAMASSÉS TOUT FIL</b> , à pois et à fleurs, les 12 serviettes et la nappe, largeur 1 mètre 80, longueur 2 mètres 50, à . . . . .	27
Dix mille véritables <b>MOUCHOIRS BATISTE DE VALENCIENNES</b> , garantis fil de main, article réel de 2 fr. 50, à . . . . .	1
500 pièces <b>CRETONNE</b> , largeur 2 mètres 50, pour Draps de lit, sans couture, à . . . . .	1
Une affaire importante de <b>BAS MERINOS</b> , extra, article de 6 fr., à . . . . .	2
1,000 douzaines <b>GANTS</b> tissu anglais avec tirettes en caoutchouc . . . . .	»
400 <b>PARAPLUIES</b> soie cuite, monture anglaise avec poignée ivoire, pour Dames et pour Hommes, article de 20 et 25 fr., à . . . . .	12 11 fr. 90 et
3,000 <b>FOULARDS</b> tout soie, dessins nouveaux et variés, à . . . . .	2
Un très grand choix de <b>CRAVATES IMPÉRATRICE</b> pour Dames, à . . . . .	1
3,000 paires <b>GANTS TURIN</b> violet mode, pour Dame, qualité de 2 fr., à . . . . .	1
Dix mille mètres <b>RUBANS TAFFETAS</b> , n° 30, toutes couleurs, sans exception, article de 2 fr., à . . . . .	1

#### RIDEAUX BRODÉS, ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

<b>PETITS RIDEAUX</b> brodés et festonnés, hauteur 2 mètres, à partir de . . . . .	1
<b>GRANDS RIDEAUX</b> brodés et festonnés, largeur 1 mètre 80, hauteur 3 mètres, à partir de . . . . .	6
Comme prix extraordinaires de ces articles qui déjà sont vendus 40 p. 100 au-dessous du cours, le <b>COIN DE RUE</b> offre deux nouvelles séries de <b>RIDEAUX</b> vitrage brodés, hauteur 2 mètres, qualités de 10 et 12 fr., à . . . . .	5 3 fr. 90 et
500 pièces <b>REPS</b> laine et soie, largeur 1 mètre 40, dessins riches et variés, article de 10 fr., à . . . . .	4
Une affaire considérable de très belles <b>MOQUETTES</b> pour Tapis d'appartements (supérieures aux moquettes anglaises), largeur 70 c., 1 <sup>re</sup> qualité, très beaux coloris et dessins nouveaux, article de 9 fr., à . . . . .	»

**ENFIN**, une affaire de **DEUX MILLE PIÈCES POULT DE SOIE**, grain et **UNE** de la même importance en **VELOURS IMPÉRATRICE**, le tout avec double c'est-à-dire d'un côté noir et de l'autre en couleur marron, bleu pensée nouveau, mode, vert, et même Solferino, en largeur 70 c., pouvant servir pour Robe et Confection, c'est une étoffe dont la valeur est de 20 fr. le mètre et que le **COIN DE RUE** met en vente à . . . . .

**8 fr. 50**

NOTA. — La Maison du **COIN DE RUE** est la seule propriétaire de cette Nouveauté